



LIGUE
GUADELOUPÉENNE de
VOILE

Ligue Guadeloupéenne de Voile
Marina de Bas du Fort
Port de Plaisance
97110 POINTE A PITRE

Pointe-à-Pitre, le 14 juin 2007

N/Réf.: **LGV/**
Dossier suivi par: Jérôme CHEDEVILLE

à Monsieur le Président
du CROJI 2008
4 et 5 résidence de la Darse
Entrée rue Dugommier
97110 POINTE-A-PITRE

Objet : Proposition d'amendements du règlement Voile du COJI pour 2008.
P. J. Annexe 1 – Jeux des Iles 2008 – amendements du règlement soumis par la Guadeloupe

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre des propositions d'amendement du règlement VOILE du COJI pour les Jeux des Iles 2008, adoptées par la Ligue Guadeloupéenne de Voile.

Ce document est l'émanation du travail de nombreux bénévoles et de clubs Guadeloupéens qui ont pris en compte à la fois le règlement et les exigences actuelles du COJI, les desideratas des entraîneurs des Iles participantes et les enjeux pour le développement de la Voile en Guadeloupe.

Je vous demande de transmettre ces propositions au COJI en temps utiles et de soutenir notre demande et notre action qui œuvre aussi bien pour une réussite de ces Jeux des Iles que pour un développement sportif et populaire de la VOILE en Guadeloupe.

En espérant que la Ligue Guadeloupéenne de Voile s'inscrit parfaitement dans vos attentes pour le dispositif CROJI 2008 et comptant sur votre soutien pour favoriser notre action, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations sportives les meilleures.

LE PRESIDENT

Jean-Marie THELIER

Association créée le 21 mai 1978 – Organe déconcentré de la FÉDÉRATION FRANÇAISE de VOILE (L 32)
Agrément DDJS : n°9718411 AAS 80 du 23 novembre 1984 - Code NAF : 926C - Siret : 348 931 924 000

16

TÉL. /FAX : 0590 88 90 27 – site internet : www.lgvoile.com – e-mail : accueil@lgvoile.com

ANNEXE 1 – JEUX DES ILES 2008 – AMENDEMENT REGLEMENT VOILE SOUMIS PAR LA GUADELOUPE

Les informations en italique font l'objet d'un consensus émanant d'un meeting informel des entraîneurs/délégués de chaque île le 24 juin 2007 à 21h00, regroupant CHYPRE, CANARIES, REUNION, CRETE, MALTE, MAYOTTE, JERSEY, WIGHT, SICILE, SARDAIGNE, MADERE, CORSE (ELBE non présent). L'objet est d'échanger sur les desideratas pour 2008 (améliorations, changements).

Consultation des ILES Membres du COJI et Réflexions en GUADELOUPE

Le monde du sport et de la Voile évolue dans les Iles membres du COJI, les « JEUX DES ILES » doivent s'adapter à la dynamique et aux besoins des participants.

Lors d'un meeting informel des entraîneurs et délégués des Iles le 24 mai 2007 à AJACCIO, chaque représentant des îles membres du COJI est invité à s'exprimer sur l'évolution souhaitée. A partir des réflexions du représentant Guadeloupéen, on argumente sur une évolution justifiée par les enjeux de développement local qui suivent les Jeux des Iles, avec les bateaux ainsi achetés au bénéfice de la formation de la jeunesse locale et également par l'incitation à initier une structuration sportive commune à tous les membres du COJI.

Le Comité de Pilotage VOILE CROJI 2008 s'est donc ensuite attaché à intégrer dans sa réflexion les enjeux suivants :

- A. Politique sportive dans les Iles :** pendant plusieurs années, l'Optimist a été le support retenu par le COJI, dans le respect de la réglementation internationale (principe adopté par le COJI). Ceci a permis à différentes îles de se développer et il apparaît opportun à présent de proposer une suite logique en instaurant une véritable filière sportive JEUNE de 12 à 17 ans et ainsi conduire chaque île à se doter d'une politique sportive cohérente à partir d'un programme sportif plus polyvalent.
- B. Développement sportif local :** exploiter cet événement pour doter l'île organisatrice et ses bases nautiques d'équipements de navigation adaptés à leur enseignement (bateaux à voile + bateau « moniteur ») et mettre en place un projet de développement de la VOILE pour la jeunesse.

PROBLEMATIQUE : pour la GUADELOUPE qui organise, la charge de l'achat des équipements sportifs et d'encadrement technique (projet de 268 000 euros) suppose d'exposer des motifs dans ce domaine, indispensables pour convaincre les dirigeants politiques et sportifs (locaux et nationaux) d'apporter leur soutien financier à l'acquisition des équipements structurants, principalement acquis sur des fonds publics, territoriaux, nationaux avec une participation financière des clubs de voile conventionnés pour ce projet.

Les éléments exposés pour choisir les classes de compétition (type de voilier) sont :

- ✓ *représentativité et structuration sportive dans les îles membres du COJI et à l'ISAF, niveau sportif de qualité, distribution large, pas d'intéressement commerciale par des membres organisateurs,*
- ✓ *polyvalence d'utilisation du support depuis l'école de voile jusqu'au haut-niveau, intérêt pédagogique et sportif, accessibilité large par la diffusion et la culture de la série,*
- ✓ *continuité de la pratique depuis 12 ans jusqu'à l'âge adulte, classe d'âge concernée se rapprochant des autres disciplines du COJI,*
- ✓ *coût d'achat et d'entretien abordable.*
- ✓ *Le LASER et l'OPTIMIST répondent à tous ces critères et les Iles présentes sont très favorables à leur présence sur les Jeux des Iles.*
- ✓ *Les formats de course (parcours) sont évoqués par les Iles afin de rendre les compétitions intéressantes et compatibles pour une série mixte (2 types de bateaux), la course par équipe est suggérée, apportant ses contraintes d'arbitrage direct sur l'eau (UMPIRES), bien qu'elle permette de gommer le caractère individuel de la confrontation et d'offrir l'avantage de limiter les besoins en nombre de bateaux, même si il y a une augmentation du nombre de régions participantes (compétitions sous forme de poules à éliminatoires).*

Propositions d'évolution du règlement sportif en relation avec le projet de développement régional de la VOILE en GUADELOUPE

A partir du consensus général des membres présents, le Comité de Pilotage des Jeux des Iles 2008 en réunion du 12 juin 2007 à Pointe à Pitre adopte les propositions d'amendement du règlement VOILE du COJI comme suit :

1. **Classe mixte** : 1 minime Garçon et 1 minime Fille en OPTIMIST (nés(es) en 1993, 1994, 1995 et 1996), 1 cadet et une cadette en LASER 4.7 (nés(es) en 1992 et 1991).
2. **Composition de la délégation** : 2 masculins + 2 féminines + au choix deux entraîneurs ou un entraîneur polyvalent et un délégué officiel. Un bateau à moteur adapté pour chaque entraîneur de 2 îles différentes est mis à disposition (soit 10 bateaux supports coach pour 20 îles) avec tirage au sort de leur répartition chaque matin.
3. **Equipements de compétition mis à disposition** : 1 OPTIMIST et 1 LASER est mis à disposition pour chaque île, partagés tour à tour entre filles et garçons (prévision = 20 Opti et 20 Laser). Chaque barreur ne doit utiliser que le matériel fourni, excepté son gréement qui est personnel, qui est échangé lors du transfert fille/garçon sur la plage à la mi-journée.

Remarques : le surcoût d'investissement du support cadet est compensé par la réduction du nombre d'embarcations mises à disposition ; du fait d'une proximité de la zone de course à GOSIER en 2008 par rapport à la mise à l'eau (plage), programmer une alternance Garçons/Filles tout en respectant un volume de pratique quotidien de 4 heures/jour sur 4 jours et un objectif de 9 manches pour les Jeux des Iles. Des activités encadrées pour les sportifs en attente à terre sont prévues (trophée des Iles : match racing avec éliminatoires ou courses par équipe devant le village, projet d'animation culturel...).

4. **Organisation des courses** (schéma indicatif annexé en page 3) : un seul rond, un seul staff. Comité de Course – TYPE Championnats du Monde OPTI : Triangle/Banane (porte sous le vent, bouées au vent décalées Laser - Optimist). Départ (décalé par série) et Arrivée en milieu de parcours, pour bonifier la tactique sur le dernier bord et accélérer les transitions entre les manches (départ à gauche du bateau, arrivée à droite, zone d'attente décalée à droite).

Cet amendement a été adopté par la Ligue Guadeloupéenne de Voile, organe déconcentré de la Fédération Française de Voile, le jeudi 14 juin 2007 à Pointe à Pitre, et transmise au CROJI GUADELOUPE pour soumission au COJI.

LE PRESIDENT de la Ligue Guadeloupéenne de Voile

Jean-Marie THELIER

CROJI VOILE 2008 - Schéma indicatif du format de course type

